

Eccles, Natalie

De: Pat Manno [pmano@orviande.com]
Envoyé: 28 novembre 2016 09:52
À: Greffe
Objet: Dossier R-3964-2016.
Pièces jointes: Doc1.docx

à l'attention de Mme Véronique Dubois

Merci

le 28 novembre 2016,

à l'attention de Mme Véronique Dubois

Réf: Dossier R-3964-2016

Madame Dubois,

Je vous écrit pour faire part des nos inquiétudes à propos du compteur électronique non communicant actuellement offert comme option de retrait par Hydro-Québec, sur la santé et la salubrité de notre environnement résidentiel. Présentement, je suis un de ceux qui refuse de remplacer le compteur à roulette (analogiques) pour les raisons suivantes:

a) produit tout de même une certaine dose d'énergie sale

b) compteurs communicants vont capter des quantités inouïes d'informations sur nos vies privées

c) risques d'incendie associes avec les nouveaux compteurs

Pour ces raisons, je suis prêt, comme dans le cas de l'option de retrait actuelle, à payer les frais reliés à une nouvelle option de retrait avec un appareil électromécanique puisqu'il sera éventuellement nécessaire de l'entretenir ou de le reconditionner.

Nous vivons dans un monde qui désire un changement bénéfique sur notre qualité de vie a tous les niveaux. J'espère que vous pourriez reconnaître nos droits en temps que citoyens et de faire valoir nos inquiétudes face a cette nouvel technologie.

Je vous remercie d'avance

M. Pasquale Manno

Boisbriand, Quebec